



Facture telephonique qui doit payer

Par **saluzzo**, le **19/03/2012** à **23:50**

Mon frère est décédé.j'ai contacté sfr pour couper sa ligne téléphonique et sfr me demande de régler sa derniere facture dois je payer

Par **Afterall**, le **20/03/2012** à **08:03**

Il s'agit d'un passif à la charge de la succession.

Vous êtes effectivement tenu du règlement si vous êtes héritier.

Le mieux est de régler en utilisant des fonds dépendant de la succession. Vous n'aurez pas ainsi à en faire le rappel dans le partage et éviterez des discussions avec vos co-héritiers.

Par **Laure11**, le **20/03/2012** à **08:09**

Bonjour,

S'il n'y a pas d'héritage et que des dettes, il faut renoncer à la succession auprès du Tribunal de Grande Instance, vous n'aurez ainsi aucune facture de votre frère à rembourser.

Cdt